

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ALMA

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ALMA, TENUE LE LUNDI 11 MAI 2015 À 18 H 30 À LA SALLE DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL, 140, RUE SAINT-JOSEPH SUD.

SONT PRÉSENTS : Monsieur le Maire Marc Asselin,
Madame la conseillère Sylvie Beaumont,
Messieurs les conseillers, Lucien Boily,
Jocelyn Fradette, Gilles Girard, Frédéric
Tremblay, Gino Villeneuve, Pascal Pilote et
Alain Fortin.

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LE MAIRE MARC ASSELIN.

SONT AUSSI PRÉSENTS: Monsieur Sylvain Duchesne, directeur général,
et monsieur Jean Paradis, greffier.

La séance est ouverte à 18 h 30 et les membres du conseil présents déclarent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance dans les délais impartis.

SOUMISSIONS – BLOCS DE REMBLAI ET DE COURONNEMENT – 258-13-2015
MURET RUE DE LA CONCORDE

CONSIDÉRANT QU'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour la fourniture et la livraison de 700 pieds carrés de blocs de remblai et de 270 pieds linéaires de blocs de couronnement pour les nouveaux aménagements paysagers sur la rue de la Concorde, les soumissions suivantes ont été reçues le 6 mai 2015 :

Soumissionnaires	Prix total taxes incluses
Centre Jardin Lachance Asphalte inc. – Alma	14 829,71 \$
Fillion briques et pierres inc. – Alma	15 886,55 \$

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse produit par la directrice du Service des travaux publics concernant la conformité des soumissions reçues et les taxes appliquées;

il est proposé par monsieur le conseiller Gino Villeneuve,
appuyé par madame la conseillère Sylvie Beaumont,
ET RÉSOLU :

"de considérer la plus basse soumission conforme reçue et d'octroyer le contrat pour la fourniture et la livraison de 700 pieds carrés de blocs de remblai et de 270 pieds linéaires de blocs de couronnement pour les nouveaux aménagements paysagers sur la rue de la Concorde à la firme "Lachance Asphalte (1987) inc." d'Alma, pour un coût total de 14 829,71 \$,

taxes incluses, conformément à la soumission reçue, dont copie demeure annexée à la présente pour valoir partie intégrante, cette somme étant prise à même le projet d'immobilisations #014."

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SOUSSIONS – TRAVAUX DE MODERNISATION DU CENTRE MARIO-TREMBLAY – PHASE 3 (GYMNASES ET PISCINE) 259-13-2015

CONSIDÉRANT QU'à la suite d'un appel d'offres public pour les travaux de modernisation du Centre Mario-Tremblay, Phase 3 (gymnases et piscine), les soumissions suivantes ont été reçues le 5 mai 2015 :

Soumissionnaires	Prix total taxes incluses
Les Entreprises de construction Guy Bonneau ltée (Dolbeau-Mistassini)	6 662 938,00 \$
Isofor inc. (Alma)	6 899 000,00 \$
Inter-Projet (9099-3593 Québec inc) (Jonquière)	7 194 552,11 \$
Construction Unibec inc. (Dolbeau-Mistassini)	7 266 350,00 \$

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse produit par le Service des travaux publics et monsieur Serge Harvey, architecte, concernant la conformité des soumissions reçues et les taxes appliquées;

il est proposé par madame la conseillère Sylvie Beaumont, appuyée par monsieur le conseiller Jocelyn Fradette,
ET RÉSOLU :

"de considérer la plus basse soumission conforme reçue et d'octroyer le contrat pour les travaux de modernisation du Centre Mario-Tremblay, Phase 3 (gymnases et piscine), à la firme "Les Entreprises de construction Guy Bonneau limitée" de Dolbeau-Mistassini, pour un coût total de 6 662 938,00 \$, taxes incluses, conformément à la soumission présentée, dont copie demeure annexée à la présente pour valoir partie intégrante, cette somme étant prise à même les disponibilités financières prévues à cette fin au règlement d'emprunt 229-2014, le tout, conditionnellement à la signature de l'autorisation finale du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche."

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

260-13-2015

Aucune question n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 35.


greffier


maire